



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# LIMINAIRE CSE RÉSEAU

19 et 20 mars 2025

## Des vessies ou des lanternes ?

À vrai dire on ne sait plus (excusez l'expression) si on pisse dans un violon ou si nous sommes totalement aveuglés. Toujours est-il que ces derniers temps la direction de l'entreprise a une fâcheuse tendance aux positionnements ambigus et même contradictoires. Quelle est donc cette nouvelle stratégie, à la limite de la schizophrénie, qui finira par tous nous envoyer aux toilettes... de l'asile ?

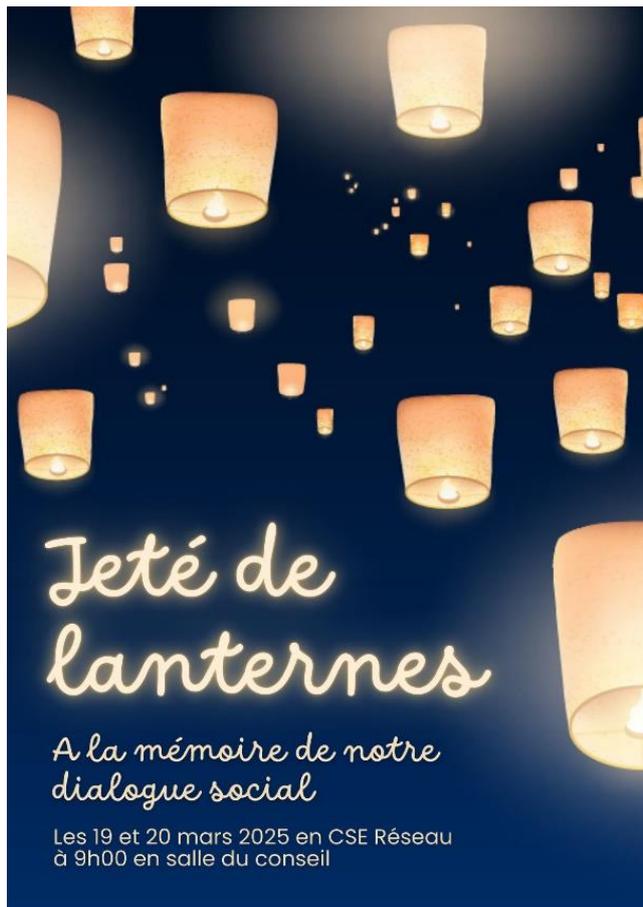
Le 14 mars dernier, la communication interne envoie à tous les salariés un message réjouissant : « France Télévisions maintient, pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, des comptes à l'équilibre. **Des résultats exceptionnels pour le Groupe en 2024.** » Elle s'abstient, en revanche, d'annoncer **la révision de la perte d'exploitation 2025 à 72 millions d'euros** « en aggravation de 45% ». Vous avouerez que, pour toute personne sensée, ce soit un peu difficile à comprendre. La méthode Coué a ses limites.

MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



Le 17 mars, on nous annonce, cette fois, la **mise en place à FTV d'une convention climat** avec un panel de salariés tirés au sort. Les organisations syndicales en sont exclues, tout comme les membres de la commission environnement du CSE Central. Ne surtout pas y voir de volonté de contournement, nous dit-on. Soit. Mais comment mettre en place des actions environnementales alors que dans le réseau, on ne parvient même pas à réaliser des travaux d'isolation de base. Les **fenêtres passoires de Strasbourg**, par exemple, attendent depuis au moins 5 ans d'être remplacées. À Amiens on est passé au système D, cartons et polystyrènes...

Mais pour la direction, **le respect des accords est essentiel...** sauf quand ça ne l'arrange pas.

**L'accord télétravail continue d'être piétiné** par certaines directions régionales qui ne comprennent pas le sens du mot « occasionnel ».



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**L'accord UTS, lui, ne s'appliquerait pas aux « UTN ».** La direction ne veut pas en démordre : ce n'est pas le même outil ! **Michaël Friederich** a pourtant affirmé l'inverse au CSE Réseau du 08 décembre 2022. Alors que les organisations syndicales pointaient déjà du doigt cet étrange dénomination et son utilisation, il répondait : « *UTN/UTS, c'est la même chose. La différence, c'est que sur l'UTN, on a généralisé l'accès aux médias sociaux, donc ils peuvent être utilisés aussi pour une transmission sur les médias sociaux. C'est la différence. Avant, c'était différencié ; maintenant, **c'est un seul et même outil.** » Là, ce n'est plus la méthode Coué, mais la méthode couarde. Lâche et malhonnête ! **Et la CFDT attend de voir comment vous allez vous sortir de là...***

Peut-être avec le même aplomb que celui qui vous anime en vue du fameux **séminaire journalistes du 25 mars prochain**. Un énième atelier biaisé d'avance, avec une seule vérité, envoyée par erreur aux participants des ateliers réseau sous la forme d'un Powerpoint sans équivoque sur le journaliste polycompétent et la « *porosité des métiers concernant l'éditorial* ».

Une vérité donc, la vôtre et celle de certains **salariés qui n'auront qu'à acquiescer** et bien évidemment « partager vos convictions » pour les diffuser partout ensuite.

MARS 2025

**La CFDT espère que ce n'est là, Madame la présidente, ni votre vision du dialogue social, ni votre feuille de route. Il serait néanmoins souhaitable d'éclairer la nôtre de lanterne sur le sens de ces nouvelles pratiques intolérables.**

**Nos vessies commencent à être bien trop pleines de vos contre-vérités.**

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

[Nos Délégués syndicaux centraux](#) ▲ ◆ ■ ●

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

[cfdtgroupe@francetv.fr](mailto:cfdtgroupe@francetv.fr)